



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St. Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 162.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 1er. MAI, 1828.

Vol. I.

Conditions.—L'ABELLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une douzaine par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, au prix de 110, en payant six mois d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent obtenir un abatement à l'année : les abonnés de 500 fr., y compris la feuille, la sixième d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Moreau Guillemard.

À la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Therence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attkapans, à Mr. Dumartrat, et au juge Bryant.

NOTICE GÉNÉRALE.

POUR NEW-YORK. Le navire NEW-YORK, capitaine Thomas... POUR NEW-YORK. Le navire CONCORDIA, capitaine G. Daily, maintenant à prendre charge...

POUR BOSTON. Le brick Le Veiller, double et chéri... POUR NEW-YORK. Le brick JULIA, capit. Bailey, est maintenant à prendre charge...

POUR NEW-YORK. Le brick de commerce PERUVIAN, double et chéri... POUR BOSTON. Le navire FRANKLIN, double et chéri...

500 BOUCAUTS de sucre, prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par G. Legendre.

EUROPE.

POUR LE HAVRE. Le brick VIRGINIA, capitaine Prince, chargé de bestiaux, s'adresser à Théodore Nicole et Co.

POUR LE HAVRE. Le brick EDWARD, à la voile d'ordinaire, chargé de coton pour compléter son chargement...

POUR LIVERPOOL. Le brick anglais de première classe BRANDES WATSON, capt. Blair, ayant passé son chargement...

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE. Le beau navire à la voile HERZIAN, de 1ère classe, capitaine Wm. Adams...

POUR LIVERPOOL. Le navire solide et à la voile EDWARD DOWNES, capitaine Parry, venant de son chargement...

POUR LIVERPOOL. Le brick neuf, double et chéri en calivré, A. I. LUNAR, capt. Pelam...

POUR BAYOU SARAH, BAYOU LA PLATTE. Le brick à vapeur RED-EYE, venant d'être réparé...

POUR NATCHEZ. Et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Hill...

POUR LA MOBILE. Le bateau à vapeur GOLUMBIA, capt. Rogers, parti de la Nouvelle-Orléans...

POUR LE BAYOU SARAH. Le bateau à vapeur, à la voile, et à la vapeur, partant pour le Bayou-Sarah...

70 BOUCAUTS DE SUCRE. Non attendus, à la vente cette semaine, et au bout de 10 jours...

Reçu par le brick Henry, de Marseille, prêt à vendre par le sousigné Sardines à l'huile...

Le brick anglais de première classe BRANDES WATSON, capt. Blair...

Le beau navire à la voile HERZIAN, de 1ère classe, capitaine Wm. Adams...

Le navire solide et à la voile EDWARD DOWNES, capitaine Parry...

Le brick neuf, double et chéri en calivré, A. I. LUNAR, capt. Pelam...

Le bateau à vapeur RED-EYE, venant d'être réparé...

Et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Hill...

ETAT DE LA LOUISIANE.

Clairon Trigue, jeune, de l'Etat de Louisiane, contre Théodore Trigue son mari, demandeur en divorce...

SUR motion de P. A. CUVILLIER, Esq. avec de la demande de divorce, et le Cour étant convaincu que le mariage a été dissous...

Le brick anglais de première classe BRANDES WATSON, capt. Blair...

Le beau navire à la voile HERZIAN, de 1ère classe, capitaine Wm. Adams...

Le navire solide et à la voile EDWARD DOWNES, capitaine Parry...

Le brick neuf, double et chéri en calivré, A. I. LUNAR, capt. Pelam...

Le bateau à vapeur RED-EYE, venant d'être réparé...

Et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Hill...

Le bateau à vapeur GOLUMBIA, capt. Rogers, parti de la Nouvelle-Orléans...

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Hill...

Le bateau à vapeur GOLUMBIA, capt. Rogers, parti de la Nouvelle-Orléans...

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Hill...

Le bateau à vapeur GOLUMBIA, capt. Rogers, parti de la Nouvelle-Orléans...

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Hill...

Le bateau à vapeur GOLUMBIA, capt. Rogers, parti de la Nouvelle-Orléans...

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Hill...

Le bateau à vapeur GOLUMBIA, capt. Rogers, parti de la Nouvelle-Orléans...

Théorie de l'Etat de la Louisiane.

LE BUREAU est transporté dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Condé. L'étranger est vis-à-vis la demeure de J. La Comptesse.

Le sousigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de LA ROSSIER, il demeure rue Royale, No. 200, entre les rues de Maïse, et St. Philippe.

UN débarquement du navire la Kentucky, venant de New-York. 50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

370 sacs Café de la Havane. 30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.

100 sacs de 1000 bouchons fins. 40 caisses Huile de Viriord de deux dainejeannes chaque.

100 barils Vinaigre de cidre fort. 500 sacs Sel de Liverpool. 24 barillets Plomb de chasse patenté.

40 barils Sacre en pain. 40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish. Grille pour bateaux à vapeur, Ghalrètes et Roues, Drays et Brocets.

CONFITURES, etc. à la vente en détail, à la vente par A. HODGE, N. Dec 18.

BRASERIE fine—50 fûts de bière en détail, à la vente par W. D. JOLLEY, alle. Levee Dec 18.

CHARBON de bois—En abaissement, à la vente par 25 barils Tabac de Virginie, 25 barils de 200 carottes, 5 boucades fines quatrième preuve.

HAUTES, etc.—Le sousigné vient de recevoir par le Créole et le delta, pantalons de lin, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets vendages, de première qualité.

UNE quantité considérable de marchandises nouvelles de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'andouilles de Queen-Ton, 18 do. d'os Comtesse et Duchesse; regus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par 19 de CURELLE, LESAGNIES-LEVEE, N. Dec 18.

LOUER—Une maison saine et saine, ayant un enfant d'un mois et demi, à la vente par 15 novembre.

LES sous-signés des propriétaires de la Louisiane sont très honorés que le Lundi 25 de FÉVRIER à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9ème section de la charte.

Demande d'une Cuisinière. ON désire trouver une Cuisinière propre à un ménage.—S'adresser à l'Imprimeur de cette feuille, à la vente par 15 novembre.

NOUVEAU TARIF des Droits de Douane de Mexique, en 1828. Arrêté général pour les adjudans de l'Etat des Douanes Mexicaines. Prix: 25 c.

VENDE par F. BÉAZOULIN, Kirch Wasser, Eau-de-Vie d'Audrey, Cognac, Anisette de Maré Bizard, Sardines à l'huile et à la bière, Fêta de terre-traitée, do. six fois traitée, tranches de Saumon frais, et sardines crues. 30 Fêr.

A VIS.—Le BUREAU du Trésorier de la Paix, au Palais National, est maintenant dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Condé, dans le même appartement et se trouve celui du Trésorier de la Paix.

TO let, a negro boy aged of 13 years. Apply at this office. dec 7.

CANARY WINE.—15 quarter casks Canary wine, for sale low by Callender & Debois, 7, Bienville street. 19 april.

College Louisianais.

LES développemens progressifs qui ont eu lieu à l'établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVILLIER, l'Éducateur d'insérer le public qu'il veut de résider dans la ville locale, sous le nom de FRASBAT, etc., etc.

Les sousignés ont déterminé ce changement et le choix de la maison dérogée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant: 1°—La salubrité du lieu considéré par des juges compétens comme étant hors de la sphère d'activité des miasmes qu'on trouve dans certains cas, et surtout d'été; 2°—La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populueuse et florissante, sans être exposé à aucun des inconvénients qu'elle présente.

Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser la manière de l'enseignement et les différentes observations qu'exige un système d'éducation qui embrasse les études des études classiques.

Le besoin non moins impérieux d'une vaste enceinte dont la distribution permet de admettre les jeunes élèves des divers plus âgés, afin d'éviter tout ce qui pourrait gêner les études, et les inconvénients de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des classes. Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvillier à opérer ce changement.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.

Considérant combien il est désirable de faire offrir à des jeunes gens dont le caractère est si formé, les études indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public que, si son désir impérieux d'admettre un nombre de ses élèves dans une maison de son établissement, ne sera pas satisfait, il sera obligé de recourir à d'autres moyens.